

PRÉPARATION

À L'EXAMEN D'ACCÈS AU CENTRE
RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

des avocats



DESCRIPTIF

de la formation

L'UNC propose aux étudiantes et étudiants une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) en partenariat avec l'Institut d'études judiciaires (IEJ Jean Domat) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'objectif de cette préparation est d'intégrer l'École de formation du barreau (EFB), école d'avocates et d'avocats située à Paris. Les enseignements ont lieu en présentiel à l'UNC et à distance sur la plateforme en ligne de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

*Insertion
professionnelle*

Avocat

CALENDRIER

prévisionnel

- Début de la formation : janvier
- Accès plateforme : février

Les épreuves d'admissibilité se déroulent à l'UNC

PRÉREQUIS

nécessaire

L'accès à la formation est ouvert aux étudiantes et aux étudiants ayant obtenu un titre de maîtrise en Droit ou les 60 premiers crédits d'un master en Droit, ou l'un des titres ou diplômes prévus à l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971, et aux étudiantes et étudiants qui justifieraient pouvoir obtenir les 60 premiers crédits d'un master en Droit, ou l'un des titres ou diplômes visés ci-dessus.

En partenariat avec :

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES
JEAN DOMAT



Franckie Dihace, alumnus de l'UNC et premier avocat kanak à prêter serment

© Crédit photo : Les Nouvelles calédonniennes